

École élémentaire du Moulin
Compte rendu du conseil d'école du 15 juin 2018

PARTICIPANTS :

PRESENTS : Enseignantes : GENDROT- GUIBERT Mireille, ROUSSEAU Julie, CAILLEBOTTE Emilie, NACKA Charlotte, AROKIASSAMY Valérie, BLAIS Sandrine, ERRARD Myriam

Parents d'élèves : EPIARD Nathalie, TEMPLIER Anita, LEBRETON Benoît, LIMOUSIN Julien, RICHARD Agathe, BICHAREL Magali, JUGUET Christophe, LE BRIZAULT Anne, ROCHERON Isabelle, CAMUS Pascal, MALENFANT Karine, ROULLIER Hugo **Municipalité :** HEGRON Serge, LE TREUSSE Fabienne,

1. Bilan du projet d'école

Le projet d'école, valable 3 ans, arrive à son terme. L'équipe tire le bilan suivant des 3 orientations prioritaires :

- Améliorer la maîtrise de la langue : l'équipe a choisi de travailler sur la mise au point d'outils communs. Depuis septembre 2017 chaque cycle a son cahier de règles. Le code CHAMPIONS est utilisé au cycle 3. Les enfants se sont bien appropriés les outils.
- Réaliser sans aide une tâche scolaire répondant à la consigne donnée : l'objectif était de faire évoluer la posture des élèves pour qu'ils s'investissent dans leurs apprentissages et qu'ils ne restent pas dans l'attente de l'explication systématique des consignes par l'enseignant. Les enseignantes ont travaillé sur leur posture et la passation des consignes.
- Développer la culture commune des élèves, ouvrir l'esprit des élèves à la diversité : Les enseignantes s'engagent à ce que chaque élève découvre différentes disciplines artistiques au cours de sa scolarité. Grâce à l'adhésion de la commune à l'association départementale danse et musique, chaque élève bénéficie pendant sa scolarité d'un enseignement en danse et en chant chorale. Un projet de Théâtre avec un intervenant est à l'étude pour l'année prochaine. L'équipe n'a pas réussi à mettre en place un support pour chaque élève. En revanche la maternelle a créé un outil qui pourra être utilisé en élémentaire.

2. Organisation pédagogique à la rentrée 2017

Suite au retour à 4 jours, l'inspection académique a validé les horaires suivants :
 8h45/12h00 et 13h30/16h15

L'équipe demande si il est possible de passer à 13h40 / 16h25 pour gagner un peu de temps le midi . Mais il y a des contraintes de transports scolaires donc 16h15 sera bien l'horaire de fin de journée.

Les parents regrettent cette situation de contrainte de transports imposée par la région, ils souhaiteraient une sortie plus tardive pour être plus proche du retour des familles à la maison.

L'équipe reste stable. Deux enseignants seront nommés pour compléter les différents services des enseignantes à temps partiel.

Les 7 classes seront organisées de la façon suivante :

		cp	ce1	ce2	cm1	cm2
		27	32	37	34	27
20	cp	20				
19	cp ce1	7	12			
20	ce1		20			
25	ce2			25		
	ce2-					
22	cm1			12	10	
24	cm1				24	
27	cm2					27

Les enseignantes de cycle 2 feront l'accueil en classe plutôt que sur la cour de récréation le matin et le midi. Le périscolaire n'aura plus lieu sur le site de l'école. Les élèves arriveront en car et seront déposés à 8h35 à

l'école. La mairie confirme que les animateurs accompagneront les cycle 2 dans leurs classes et qu'elle s'associera à la réflexion autour de la mise en place de cette nouvelle organisation.

Les parents demandent pourquoi cette organisation est proposée pour les cycle 2. Les enseignantes estiment que cela permettra un début de journée plus apaisé et une mise au travail plus rapide.

La mise en place de la nouvelle structure municipale devrait intervenir dans les temps.

Les enseignants signalent plusieurs dégradations depuis que le périscolaire se fait dans les locaux de l'école car les enfants rentrent dans l'école et dans les classes sur ce temps alors qu'ils n'y sont pas autorisés. Du matériel de l'école a disparu, il est utilisé par le périscolaire ou le centre de loisirs alors qu'il appartient à l'école.

Des problèmes à la cantine sont également évoqués du fait des comportements de certains enfants et des difficultés liés au matériel en plastique (peu pratique, qui se casse...). Cette situation ne va pas durer, il faut attendre la fin des travaux. Les parents sont allés sur le site et confirment les problèmes évoqués, ils constatent que la mairie a fait un choix financier et non de confort pour les enfants.

Les parents souhaitent évoquer un problème qui se posera au périscolaire à la rentrée avec la mise en place d'un goûter obligatoire mais la mairie propose de prendre rendez-vous pour en parler ultérieurement en dehors du conseil d'école.

Problème de sécurité abordée par l'APE :

L'entrée de l'école va être réaménagée avec du mobilier urbain pour renforcer la sécurité aux abords et fluidifier la circulation. Il y aura malheureusement toujours des incivilités.

Le jour de la rentrée le petit déjeuner d'accueil est reconduit, exceptionnellement les cycle 2 seront accueillis ce jour-là avec les cycle 3 sur la cour.

3. Bilan des interventions du rased

35 demandes d'aide ont été formulées par les enseignantes, soit 20% de l'effectif.

23 élèves ont été accompagnés par Jean-François Belloch. Il s'agit d'une aide pédagogique ponctuelle ou sur plusieurs années. Les cp ont été accompagnés pour l'apprentissage de la lecture, les ce1 et ce2 ont eu une aide en numération et en résolution de problème, les cm2 ont travaillé en méthodologie et grammaire. Mr Belloch était présent 2 fois par semaine jusqu'en janvier puis 1 fois. Les prises en charge s'inscrivent dans la continuité d'une année sur l'autre. Mr Belloch ayant obtenu sa mutation, nous attendons un nouveau maître G à la rentrée de septembre.

La psychologue scolaire accompagne 16 élèves et leur famille. Mme Brion intervient dans l'observation des élèves et le conseil aux familles. L'équipe enseignante déplore les listes d'attente des structures de soins, plus d'un an pour un premier rendez-vous. La mairie évoque les mêmes difficultés de délais, elle propose de communiquer et de s'associer pour chercher des solutions d'aide ou de soutien aux familles.

Cette année, le poste de maître G, aide à dominante rééducative pour les élèves pour lesquels il faut instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires, n'a pas été pourvu dans l'école. Au moins 4 élèves en grande difficulté, relevaient de cette aide.

Sur notre circonscription il manque l'enseignant spécialisé de façon à pourvoir toutes les écoles.

4. Bilan du conseil des délégués

Suite au déménagement du restaurant scolaire, un conseil des délégués a été consacré à ce sujet. Des difficultés matérielles ont été notées et seront résolues avec la mise en place de la nouvelle structure.

5. Bilan liaison cm2/6^{ème}

Les CM2 sont allés à quatre reprises au collège cette année dans le cadre du rallye-mathématiques et du prix des incorruptibles. Ils ont également bénéficié d'une journée en immersion au collège Andrée Chedid d'Aigrefeuille. Les parents soulignent l'apaisement que ces journées apporte à leurs enfants.